



# BIENVENUE À L'OPO

l'Office de la population de Pully



et l'archivage des mutations relatives à l'état civil, soit la naissance, le mariage, le décès, etc., sont des tâches primordiales.

Différentes attestations sont délivrées selon la situation, notamment des attestations de résidence, de vie, de départ ainsi que des actes de mœurs.

Parmi les tâches quotidiennes, relevons la délivrance et le renouvellement des permis de séjour et d'établissement pour étrangers, le contrôle des signatures relatif aux initiatives et référendums (du communal au fédéral) ainsi que l'établissement des cartes d'accès à la déchetterie de la Peraudettaz. L'OPO délivre encore les cartes d'identité suisses, mais les passeports sont établis, depuis 2 ans, par le Centre Biométrie à Lausanne. Le combiné carte d'identité-passeport est toujours disponible, la commande se fait également au Centre de Biométrie de Lausanne. Tout en garantissant la protection des données qui lui sont confiées, l'OPO fournit aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Même si cela est moins connu, une mine de chiffres et de statistiques sont disponibles à l'OPO. Suivant la nécessité et dans certains cas sur motivation écrite, de précieux renseignements sur l'évolution de la population, la mobilité ou l'âge moyen, pour n'en citer que quelques exemples, peuvent être fournis.

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir bientôt à l'Office de la population.

OPO, av. du Prieuré 1, 021 721 31 61, [opo@pully.ch](mailto:opo@pully.ch)

Photo, de haut en bas et de gauche à droite Ulku Un, Carla Crivelli, Séverine Rod, Florence Nedrotti (cheffe de l'OPO), Audrey Schneider.

Situé depuis quelques années à l'angle de l'av. du Prieuré (n°1) et de la rue de la Poste, au rez-de-chaussée, l'Office de la population (ci-après l'OPO) est facilement accessible au public, que ce soit pour des personnes à mobilité réduite ou pour celles avec une poussette.

Premier contact pour le nouvel arrivant, l'OPO vous accueille et vous renseigne aussi bien sur les démarches administratives incontournables que sur les spécificités pulliérannes. Il est ouvert du mardi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Pour les personnes qui travaillent, le vendredi propose une ouverture non-stop de 7h30 à 16h.

L'OPO de Pully a bien sûr pour première mission d'enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitants de Pully. Mais il est aussi le témoin privilégié de la vie de ses habitants en répertoriant tous les événements importants de celle-ci. L'enregistrement

## Sommaire

Bienvenue à l'OPO

Comptes 2012

Chef de service de la DTSI a quitté Pully

Au revoir Monsieur Maring !

Lumières de la Ville

Installations photovoltaïques

Agenda

## Le temps qui passe

Même si le rythme des saisons peut se montrer capricieux, il reste dans l'année quelques repères temporels fiables, tels que par exemple, la deuxième exposition du Musée d'art de Pully, visible jusqu'au 4 août prochain, ou le bouclement des comptes 2012 de la Commune.

Deux événements qui n'ont bien sûr aucun lien particulier, puisqu'on ne saurait comparer les paysages de Stéphane Belzère sur le thème « la terre, le ciel, la mer », prix 2011 décerné par la Fondation Edouard & Maurice Sandoz, à l'austérité des chiffres comptables, même lorsque ceux-ci affichent un résultat positif d'un peu plus de 6 millions!

Mais deux événements qui apportent chacun leur propre trait de lumière dans la morne grisaille printanière. Puis, d'autres étapes nous rappellent quelques cycles immuables, tels les départs de deux collaborateurs de grande valeur, MM. Laurent Balsiger et Georges Maring, qui auront marqué leur passage à Pully par leur personnalité et la qualité de leur engagement, et qui suivent, aujourd'hui, des chemins différents, un nouveau défi professionnel pour le premier, une retraite méritée pour le second.

Le temps qui passe et qui permet aussi à la Municipalité de progresser vers la réalisation des deux objectifs prioritaires de son programme de législation: la mise à disposition de logements en location et l'amélioration de l'attractivité du centre-ville et de la vie sociale.

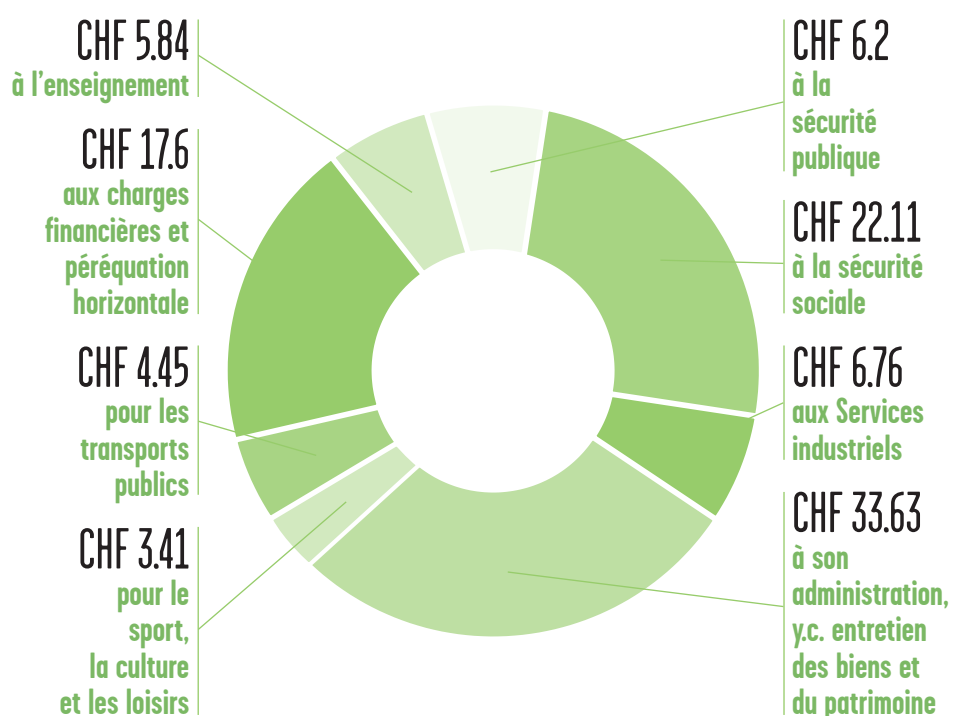
GIL REICHEN, Syndic

## Comptes 2012

Résultat positif d'un peu plus de CHF 6.2 millions pour les comptes 2012.

Avec CHF 136.7 millions de revenus, contre CHF 130.5 millions de charges, le résultat positif de CHF 6.2 millions, pour les comptes 2012, permet à la Ville de Pully d'envisager sereinement les projets d'investissement à venir. En effet, outre un excédent de recettes d'un peu plus de CHF 6.2 millions, Pully dispose, pour la septième année consécutive, d'une excellente marge d'autofinancement (230%) lui permettant de poursuivre sa politique de désendettement, de couvrir ses coûts de fonctionnement courant et de financer la totalité de ses investissements par des fonds propres. Ce résultat positif a été obtenu grâce à la bonne gestion des dépenses communales. La Commune a été en mesure, en 2012, de rembourser une partie de sa dette, soit la somme de CHF 13.0 millions. Ainsi, la dette communale a été ramenée à CHF 80.0 millions au 31 décembre 2012. Par conséquent, l'endettement par habitant est passé de CHF 5'334.70 à CHF 4'576.90.

Rens. : Service des finances - 021 721 31 30



# LE CHEF DE SERVICE DE LA DTSI A QUITTÉ PULLY

Entretien avec M. Laurent Balsiger, chef de service de la Direction des travaux et des services industriels (DTSI), jusqu'au 31 mai 2013.

## Qu'est-ce qui vous a marqué à Pully ?

Les gens ! Tant les collaborateurs que les habitants, autorités, partenaires que j'ai eu le plaisir de côtoyer ! J'ai pu compter sur la confiance des uns des autres et constituer, au fil du temps, une formidable équipe qui va beaucoup me manquer !

## Et à vos débuts à la DTSI ?

Le plaisir de pouvoir collaborer avec pleins de collègues de métiers différents pour le bien commun d'une ville comme Pully, à taille « humaine », permettant de se connaître et de facilement trouver les bonnes solutions ensemble, collaborateurs, autorités et habitants.

## Quel est votre souvenir le plus fort ?

Question très difficile, il y en a tellement ! S'il fallait n'en retenir qu'un, ce serait le chantier de la déviation du chemin du Liaudoz sur la Perraudettaz et le réaménagement de cette dernière. Il y a eu de nombreux obstacles à lever avant de pouvoir réaliser cet imposant chantier, qui s'est par ailleurs très bien déroulé. Il a permis de supprimer un dangereux passage à niveau et a été la première phase du réaménagement de l'av. de Lavaux. C'était, en quelque sorte, un chantier précurseur de tous ceux lancés maintenant dans le cadre du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges).

## L'anecdote inoubliable pour vous ?

Là aussi, pas facile de choisir entre : courir (en téléphonant à presque toute heure du jour et de la nuit) après un mandataire qui ne terminait pas son travail et qui a fini par disparaître dans la nature, faire des visites répétées à une opposante d'un projet et boire le thé avec elle jusqu'à ce que nous trouvions le bon compromis et qu'elle retire son opposition, intervenir en bottes de pêcheur pour arrêter une inondation dans la station de pompage des eaux usées à la STEP, faire charger de la neige sur des camions un dimanche soir de mi-avril pour dégager des arrêts de bus, et bien d'autres... dont les plus cocasses sont malheureusement celles que je ne peux pas raconter !



## Que vous a apporté cette expérience de 13 ans sur le plan humain et professionnel ?

Ces presque 13 années à Pully m'ont incroyablement apporté et Pully gardera toujours une place très particulière dans mon cœur ! En premier lieu, j'ai eu le plaisir de rencontrer et travailler avec un grand nombre de personnes remarquables, aussi bien des politiciens connus que des ouvriers. J'ai eu le privilège de participer à la création de la Direction des travaux et services industriels, fusion de plusieurs services, de diriger de grands projets (Perraudettaz, Lavaux, etc.), de conduire ou participer à des études passionnantes (réhabilitation de la STEP, gestion des déchets, préparation à l'ouverture du marché de l'électricité, schéma directeur de l'Est lausannois, axe fort de trolleybus, etc.), de participer à la création d'une entreprise comme Romande Energie Commerce SA, etc.

Mais ce qui me restera, c'est sûr, ce sont les profondes amitiés nouées au cours de ces années comme ingénieur de ville à Pully, que ce soit dans cette commune, au sein des diverses associations dans lesquelles j'ai été impliqué ou avec les différentes personnes avec qui j'ai pu collaborer. Et la bonne nouvelle, c'est que même si je pars, ces liens subsisteront, j'en suis convaincu ! Alors à très bientôt !

# LUMIÈRES DE LA VILLE

Cet été, la Commune remplacera environ 720 luminaires d'éclairage public. Ces travaux qui auront principalement lieu dans les rues résidentielles débuteront en juillet et dureront approximativement 2 mois. Environ la moitié de ces luminaires seront équipés de la technologie LED, dont les modèles proposés pour l'éclairage public sont techniquement et financièrement attractifs.

C'est dans le cadre du projet de la mise en place de mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage

public (projet MAREP) et avec le soutien d'une subvention de l'Office fédéral de l'Energie, que la Direction des travaux et des services industriels (DTSI) va procéder, cet été, au :

- remplacement de luminaires de technologie obsolète et énergivore par des luminaires plus économes ;
- adaptation des niveaux d'éclairage au volume du trafic routier (zone 30 km/h, zone 50 km/h), améliorant notamment la sécurité des automobilistes et des piétons ;
- grâce à ces mesures, la consommation annuelle de l'éclairage public passera d'environ 1'000'000 de kWh à 830'000 kWh.

Rens. : Direction des travaux et des services industriels - 021 721 31 11

## Installation de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux.

La Ville de Pully, en collaboration avec Romande Energie, a décidé de promouvoir les énergies renouvelables sur le territoire communal en produisant de l'électricité à l'aide de panneaux photovoltaïques. Depuis plus de 7 ans, Pully est membre de l'Association Cité de l'énergie. Cela lui a déjà permis de réaliser plusieurs démarches ponctuelles remarquables allant vers une labellisation. Elle doit toutefois faire un dernier pas afin d'obtenir le label Cité de l'énergie.

Dès lors, la Commune s'investit dans le projet de parc solaire Romande Energie-Pully, afin de répondre, à son niveau, au défi énergétique suisse en termes d'énergies renouvelables et de promouvoir ainsi ces dernières sur le territoire communal. La Ville de Pully a donc décidé de valoriser les toitures bien exposées des bâtiments lui appartenant par la pose de panneaux photovoltaïques permettant la production d'électricité.

Dans le cadre du développement de ses projets photovoltaïques, Romande Energie a mandaté une société spécialisée pour

la réalisation d'une étude permettant de lister les toits des bâtiments communaux les plus adaptés pour accueillir des installations solaires (cadastre solaire). Les résultats de cette étude ont démontré que, parmi les bâtiments appartenant à la commune de Pully, ceux ayant les surfaces les plus intéressantes pour la pose de panneaux photovoltaïques sont le collège Arnold Reymond et le collège des Alpes. En outre, ce cadastre sera prochainement mis à disposition des habitants. Construite par Romande Energie, la première centrale sur le collège des Alpes a été mise en service progressivement entre fin décembre 2012 et février 2013. Ce parc solaire, d'une puissance de 141 kilowatts crête (kWc), permet la production de 145'000 kilowattheures (kWh) d'électricité par année, représentant l'équivalent de la consommation annuelle de 40 ménages. L'électricité produite est valorisée dans le cadre du programme moncarrésolaire.

Rens. : Direction des travaux et des services industriels - 021 721 31 11

**monCarrésolaire**  
Agir pour la production solaire locale

CHF 4,500/m<sup>2</sup> par mois

Rejoignez-nous : [www.monCarrésolaire.ch](http://www.monCarrésolaire.ch)

ROMANDE ENERGIE

## Au revoir

### Monsieur Maring !



Le 30 juin, les élèves et les professeurs du collège Arnold Reymond verront partir une institution pulliérane. Georges Maring prend une retraite bien méritée après 35 ans passés à la Ville de Pully.

Bernois d'origine et monteur-électricien de formation, M. Maring n'en est pas moins un véritable Pulliérain puisqu'il vit à Pully depuis sa plus tendre enfance.

Les collègues et lui, c'est une vieille histoire : lorsqu'il était apprenti, il effectuait déjà des travaux pour son employeur à Jules-Loth et au Principal ! Le 1<sup>er</sup> août 1977, suite à l'ouverture du collège Arnold Reymond, la Commune de Pully engageait M. Georges Maring comme chef concierge. Aujourd'hui après toutes ces années, sa motivation reste intacte. Certes, il faut « recommencer tous les jours », mais le plaisir de rendre service compense cette difficulté. Il aime ce métier de contact et, dans un petit accès de nostalgie, avoue qu'il regrettera l'ambiance et la vie dans le collège, que ce soit à travers les élèves, les professeurs ou encore les sportifs. Parfois, également, d'anciens élèves viennent lui dire bonjour, c'est gratifiant. Depuis 6 ans, il forme également des apprentis agents d'exploitation et a eu beaucoup de plaisir à pouvoir leur transmettre ses connaissances. A ses collègues, il dit : « J'espère que vous continuerez dans le même état d'esprit que celui que j'ai essayé de mettre en place ». Personnage au grand cœur, il a toujours essayé d'être arrangeant et de trouver des solutions qui satisfassent tout le monde. L'Administration communale lui souhaite une belle retraite... et qu'il n'oublie pas, lui aussi, de venir dire bonjour !

## Agenda - Musée d'art

<b>Exposition</b> Stéphane Belzère Prix FEMS 2011	jusqu'au 4 août
<b>Visites commentées</b> gratuites	dimanches 30 juin et 4 août à 15h00
<b>Atelier «peinture sur verre» pour enfants de 7 à 12 ans</b>	6 juillet de 14h30 à 16h30 sur inscription
<b>«Visite contée» pour enfants de 4 à 6 ans</b>	24 juillet de 14h30 à 16h30 sur inscription au 021 721 38 00, <a href="http://www.musee-depully.ch">www.musee-depully.ch</a>

## Autres dates importantes

<b>Bal de l'Amicale des Pompiers de Pully</b>	31 juillet de 18h00 à 3h00 sur la Place du Port
<b>Fête nationale</b>	1 <sup>er</sup> août sur la Place du Port
<b>Festival for Noise Lausanne-Pully, site des 4-Vents</b>	22 au 24 août <a href="http://www.fornoise.com">www.fornoise.com</a>
<b>Fermeture piscine Pully-plage</b>	8 septembre
<b>Prochaines séances du Conseil communal</b>	25 septembre, 20h00 30 octobre, 20h00 20 novembre, 20h00 12 décembre, 18h00

## Impressum

**Edition :** Municipalité de Pully - juin 2013  
**Graphisme :** [www.enzed.ch](http://www.enzed.ch)  
**Illustration :** [www.tassilo.ch](http://www.tassilo.ch)  
**Tirage :** 11'000 exemplaires  
**Comité de rédaction :** N. Lude, G. Reichen, D. Margot, Ph. Steiner, Ph. Daucourt  
**Impression :** PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle

[www.pully.ch](http://www.pully.ch), [communication@pully.ch](mailto:communication@pully.ch), 021 721 31 43